



# Facture

Numéro de note      Date      Numéro doc.  
8273093737      30.07.2025      40881537



# TD SYNNEX

**Adresse de livraison:**  
SI CONTACT  
ZAC DE L'ENFANT  
110 RUE EMILIEN GAUTIER  
13290 AIX EN PROVENCE

**Adresse de facturation:**  
SI CONTACT  
ZAC DE L'ENFANT  
110 RUE EMILIEN GAUTIER  
13290 AIX EN PROVENCE

Page 1 / 2

N° de commande / Date	I041460012 / 30.07.2025	N° de livraison / Date	7207182389 / 30.07.2025
Votre compte chez nous	731295	Contact client	FOISSOTTE, MELINDA
Numéro TVA du client	FR00827498460	Contact TD SNX- Sales	Digitally Led
VNo. bon d'achat / Date	DEV0184195-2 / 30.07.2025	Contact TD SNX- Finance	Arly Razafindraibe

N° d'art. Ligne Del. Grp	Description N° d'art.fabricant numéro EAN	Quantité N° d'art. client	Prix unitaire	% VAT Montant EUR
9853021 000001	USB-C Pro Multiport Hub 13 Port CMH-13 32153	1	60,28 EUR 0,04 EUR	20,00 % 60,28 EUR 0,04 EUR
000	Contribution environnementale ECMAPIT020000			
N° de série	0023942321538 321534528910129			
<b>Total H.T.</b>				<b>60,32 EUR</b>
Bases T.V.A.				60,32 EUR
<b>Taux - Base de calcul - montant T.V.A.</b>		<b>20,00 %</b>	<b>60,32 EUR</b>	<b>12,06 EUR</b>
<b>NET A PAYER</b>				<b>72,38 EUR</b>

RPCP:

Notice officielle d'information sur la copie privée à : <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>  
Remboursement/exonération de la rémunération pour usage professionnel, <http://www.copiefrance.fr>

Référence à mentionner lors du règlement ou pour toute réclamation: 8273093737

Mode d'expédition: PO - Provinces  
:  
Mode de règlement: 45 Jours fin de mois / Traite LCR  
Date d'échéance: 30.09.2025  
N° TVA TD SYNNEX: FR07722065638

CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE DEEE		Date:	COÛT UNITAIRE H.T.
ECMAPIT020000	AUTRES EQUIP IT ET TELECOM >0,05KG ET <=0,2KG	01.01.2025	0,04 EUR
0442901600			

Ces biens sont contrôlés par les réglementations du gouvernement des États-Unis et de l'UE sur le contrôle des exportations. S'ils sont exportés ou réexportés, ils sont autorisés à l'exportation uniquement vers le pays de destination finale, en vue d'être utilisés par le destinataire final ou le(s) utilisateur(s) final(s) identifié(s) dans le présent document. Ils ne peuvent pas être revendus ou transférés à une personne autre que le destinataire final ou le(s) utilisateur(s) final(s) autorisé(s) et ils ne peuvent pas être revendus, transférés ou mis au rebut de quelque manière que ce soit dans un autre pays, que ce soit sous leur forme originale ou après avoir été intégrés à d'autres biens, sans l'obtention préalable de l'approbation nécessaire du gouvernement des Etats-Unis, de l'UE ou du gouvernement national compétent ou selon les modalités autorisées par la loi et les réglementations des Etats-Unis.

Facture en EUR, merci d'adresser votre règlement au RIB suivant :  
SWIFT code: CITIFRPP IBAN: FR76 1168 9007 0000 6555 1301 926

TD SYNNEX France S.A.S.  
au capital de 77.995.212 Euros

Siège Social  
5, avenue de l'Europe  
Bussy Saint-Georges  
77611 Marné - la - Vallee Cedex 3

Bureau de Chessy  
7, Avenue Hergé  
77700 Chessy

Bureau de Courbevoie  
Immeuble Sunside  
34 rue Leonard de Vinci  
92400 Courbevoie

TVA: FR 07 722065638  
722 065 638 RCS Meaux  
APE 4651Z

web : <https://fr.tdsynnex.com>

Veuillez adresser votre règlement à  
TD SYNNEX France

Service Recouvrement  
0164762926  
de9h30 - 13h00 14h15h





# Facture

Numéro de note	Date	Numéro doc.
8273093737	30.07.2025	40881537



Page 2/2

Conformément aux Conditions Générales de Vente de TD SYNNEX France, un escompte pour paiement anticipé calculé au taux annualisé de deux virgule cinq pourcent (2,5%) sera consenti par TD SYNNEX aux Clients bénéficiant d'une ligne de crédit en cas de paiement avec réception des fonds dans les dix (10) jours suivant la date de la facture.

Cet escompte est calculé sur le montant net encaissé.

Tout paiement postérieur à la date d'échéance entraîne l'exigibilité de pénalités de retard dont le taux est égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France. Par ailleurs, conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans qu'un rappel ne soit nécessaire, outre les intérêts de retard susmentionnés, une obligation pour le Client de payer une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante euros hors taxes (40 euros H.T.) par facture.

La vente faisant l'objet des présentes est, de l'accord formel des parties, régie par les conditions générales de vente TD SYNNEX France que l'acquéreur déclare expressément accepter,

notamment la clause de réserve de propriété des biens vendus, au profit de TD SYNNEX, jusqu'au paiement intégral du prix.

Pour visualiser vos factures, les CGV TD SYNNEX France, ou déclarer vos litiges (rubrique « service client online ») rendez-vous sur <https://fr.tdsynnex.com/>

TD SYNNEX France S.A.S. ("nous") et TD SYNNEX UK Resources Limited ("TD SYNNEX UK") vous notifient par la présente qu'en tant que propriétaire légal et bénéficiaire de cette facture, avant la date d'échéance de cette facture, nous céderons dans chaque cas complètement tous nos droits, titres, intérêts et bénéfices liés à la créance résultant de cette facture (ou, le cas échéant, desdites factures antérieures) (les "Créances") à TD SYNNEX UK.

Veuillez noter que (i) vous pouvez continuer à traiter avec nous en ce qui concerne les Créesances, (ii) vous devez continuer à effectuer les paiements à notre bénéfice jusqu'à ce que vous receviez une notification contraire de la part de TD SYNNEX UK, (iii) nous vous donnons irrévocablement et inconditionnellement instruction et autorisation (cette autorisation ne pouvant être ni révoquée ni modifiée, malgré toute instruction précédente contraire), à la réception d'une notification de TD SYNNEX UK conformément à la précédente clause (ii) ci-dessus, de payer toute somme que vous nous devez au titre des Créesances à TD SYNNEX UK (et non nous) ou tout autre compte que TD SYNNEX UK spécifie, et (iv) vous êtes autorisés à communiquer toute information relative aux Créesances à TD SYNNEX UK, à la demande de ce dernier. TD SYNNEX UK et nous-mêmes restons à tout moment seuls responsables envers vous de l'exécution de toutes les obligations relatives aux Créesances.

TD SYNNEX France S.A.S.  
au capital de 77.995.212 Euros

Siège Social  
5, avenue de l'Europe  
Bussy Saint-Georges  
77611 Marne - la - Vallée Cedex 3

Bureau de Chessy  
7, Avenue Hergé  
77700 Chessy

Bureau de Courbevoie  
Immeuble Sunside  
34 rue Leonard de Vinci  
92400 Courbevoie

TVA: FR 07 722065638  
722 065 638 RCS Meaux  
APE 4651Z

web : <https://fr.tdsynnex.com>

Veuillez adresser votre règlement à  
TD SYNNEX France

Service Recouvrement  
0164762926  
de9h30 - 13h30 et 14h15h



0 825 32 8000

Service 0,15 € / min  
+ prix appel